



#MAROC\_Renouvelables : le Maroc rehausse ses ambitions

#MAROC\_Renouvelables : le Maroc rehausse ses ambitions En 2015, le Maroc signe l'Accord de Paris pour le climat et s'engage dans l'effort international de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Soucieux d'améliorer son bilan carbone, le gouvernement décide de préparer l'après-pétrole à l'aide des énergies renouvelables. Et notamment de l'énergie solaire afin de tirer profit du taux d'ensoleillement particulièrement avantageux de son territoire. Si elle ne représente que 34% de la puissance marocaine installée actuelle, la part des énergies renouvelables est appelée à croître drastiquement. Et notamment car le Maroc vient de revoir à la hausse ses ambitions en matière de déploiement des énergies propres. Le Maroc revisite ses ambitions solaires à la hausse Le Maroc a profité de la tenue de la 10ème assemblée générale de l'Agence Internationale des Énergies Renouvelables (IRENA) pour annoncer de nouveaux aménagements dans sa politique énergétique. Aziz Rabbah, ministre de l'énergie a en effet déclaré que les ambitions marocaines en matière d'énergies renouvelables avaient été revues à la hausse sur le court et le moyen terme. Soucieux d'assurer la sécurité énergétique du pays tout en respectant ses engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique, le roi Mohammed VI a demandé au gouvernement d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables. Le Royaume a ainsi décidé de porter à 42% la part des énergies propres dans le mix électrique d'ici 2021. Une part qui devra s'élever à 52% d'ici l'horizon 2030. Pour y parvenir, le

Maroc a indiqué qu'il accélérerait la recherche scientifique dans le secteur de l'énergie, développerait des partenariats internationaux stratégiques et accompagnerait l'industrialisation de sa production renouvelable. Le déploiement d'une puissance de production supplémentaire de 2.000 MW en énergie solaire d'ici l'année prochaine a d'ores-et-déjà été acté. Le gouvernement implique le secteur privé Afin de contribuer à la mise en place de ces capacités de production additionnelles, le Maroc envisage de lancer plusieurs projets solaires dans le courant de l'année. L'Agence Marocaine des Énergies Renouvelables (MASEN) a annoncé que le déploiement de 1.000 MW de projets solaires était en cours de planification, notamment dans le cadre du programme solaire Noor. Fin janvier, le gouvernement marocain a d'ailleurs lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'accélérer cet ambitieux programme solaire. L'objectif de l'opération est clair : évaluer l'intérêt des acteurs privés à participer à l'appel à projets qui sera lancé dans un second temps pour le développement de neuf nouvelles unités de production photovoltaïques (dans le cadre de la première phase du programme solaire multisites Noor PV II). Ces centrales solaires seront réparties sur une zone géographique qui s'étend de la ville de Boujdour, sur la côte Atlantique, à la ville de Guercif, dans le Nord-Est du pays. L'ensemble de ces installations pourra afficher une puissance allant jusqu'à 400 MWc. "Il est envisagé que chaque site soit composé de plusieurs lots pouvant accueillir des puissances entre 5 et 20 MW. Il est aussi prévu de limiter le nombre de lots dont pourra bénéficier un seul développeur en tenant compte de la demande totale", a notamment détaillé le document officiel. Le MASEN a indiqué que les études de qualification et les données solaires mesurées sur ces neuf sites étaient à la disposition des entreprises intéressées par cet AMI. Ces dernières ont d'ailleurs jusqu'à la fin du mois de février pour se faire connaître auprès des autorités marocaines compétentes. Le Conseil de la concurrence donne son aval à Noor Midelt I Le complexe solaire Noor, composé de quatre phases de développement, vise à faire du Royaume chérifien un des chefs de file mondial de la production d'énergie solaire. Au sein de cet ambitieux programme, Noor Midelt est le projet qui semble aujourd'hui le plus avancé. Ce mégaprojet se répartira sur plusieurs phases de développement et permettra de déployer d'ici 2030 une puissance cumulée totale de 1.600 MW grâce à l'utilisation des technologies de production thermodynamiques à concentration et photovoltaïques. La première phase, Noor Midelt I, porte sur le déploiement d'une puissance totale de 800 MW. À la suite de l'appel à projets international lancé par le MASEN en juillet 2016, le consortium mené par l'énergéticien français EDF en partenariat avec les sociétés Masdar (Emirats Arabes Unis) et Green of Africa (Maroc) a été sélectionné pour le développement de cette première phase. Les trois partenaires travailleront donc conjointement à la construction d'une centrale thermosolaire de 300 MW et d'une centrale photovoltaïque de 500 MW. "Chez Masen, nous sommes tout à fait satisfaits des résultats de cet appel d'offres et confiants dans les capacités du groupement retenu à mener à bien ce projet. Noor Midelt I est un projet technologiquement disruptif. Il y aura, dans le monde, un avant/après Midelt, comme il y a eu un avant et un après Ouarzazate", a déclaré le PDG de MASEN Mustapha Bakkoury. Le Conseil marocain de la Concurrence a d'ailleurs approuvé fin janvier la création de deux entreprises destinées à chapeauter le développement du projet Midelt Noor I. La "Société de Projet", composée d'EDF EN Maroc, Masdar, Green of Africa Investment et Maen Capital, est officiellement en charge de la conception, de l'autofinancement et de la construction de cette première phase. La "Société E&sect;M", composée d'EDF Renouvelables, Masen Capital et Masdar, se chargera de l'exploitation et de la maintenance des centrales. Le 14.02.2020  
 Source web Par : le monde de lenergie